

# Plan de développement de la Fédération Française de Vol Libre

## Sommaire

### 1. Méthode d'élaboration

... Page 2

- 1.1.1. Les étapes
- 1.1.2. Des propositions construites par toutes les composantes de la fédération
- 1.1.3. Deux exemples concrets

### 2. Traduction dans les conventions d'objectifs avec le ministère, convergence avec les priorités de l'État et engagement RSE de la fédération

... Page 10

### 3. Priorités nationales et les spécificités territoriales

... Page 13

### 4. Une fédération qui sait développer et en bonne santé

... Page 16

- 4.1.1. L'expérience du kite
- 4.1.2. À périmètre comparable, une fédération qui progresse en nombre de licenciés.

-----

### Liste des annexes

- 1. Préparation du projet politique 2018-2021
- 2. Projet politique 2018-2020
- 3. Plan d'action commissions et comités nationaux
- 4. Statistiques fédérales
- 5. Statistiques – rassemblement des moniteurs parapente/delta
- 6. Plan d'action sécurité
- 7. Educ'en ciel : appel à projet, bilan
- 8. Bilan « Voler Mieux »
- 9. Convention d'objectif développement

# 1. Méthode d'élaboration

## 1.1. Les étapes

**La démarche de réflexion sur notre plan de développement, appelé par habitude « projet politique » dans notre fédération, a commencé dès la fin du mandat précédant les élections de 2017** : il témoigne de la continuité et de la stabilité dans nos instances dirigeantes, du consensus très large qu'il réunit autour de lui et de la volonté de se projeter dans la prochaine olympiade. Il est parti d'une analyse de l'olympiade passée, de nos points forts, de nos points faibles et des progrès possibles.

Il a aussi pris en compte :

► Les évolutions des pratiques (par exemple, les progrès techniques faits par les constructeurs d'ailes ouvrent de nouveaux horizons tout en faisant apparaître des problèmes inédits : une progression rendue plus facile grâce au progrès du matériel pour les débutants peut être génératrice de risques nouveaux car elle incite à brûler les étapes et à s'exposer, en manquant d'expérience, à des pratiques trop engagées).

► Les changements dans les rapports des pratiquants à la structure fédérale (évolution vers une attitude plus consumériste, échanges à travers des réseaux sociaux extra fédéraux où rumeurs et compétences sont mises au même niveau, où le spectaculaire prime parfois sur les connaissances). Exemple des réponses concrètes fédérales : l'évolution des licences et des titres de participation que nous proposons et que nous tentons de faire coller le mieux possible aux demandes individuelles, aux disponibilités en général plus faibles des pratiquants, renforcement de nos formations sur les facteurs humains, présence accrue sur les réseaux sociaux.

 **Annexe1** : [https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Preparation\\_projet\\_politique\\_Olympiade\\_2018\\_2021.pdf](https://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/Preparation_projet_politique_Olympiade_2018_2021.pdf)

**Ce texte adopté par notre Comité directeur en décembre 2016 a été présenté à l'AG de mars 2017 et soumis au débat.**

**Le 13 mai 2017, après les élections du nouveau Comité directeur lors de l'AG de mars 2017, celui-ci s'est approprié le projet.**

**Le 24 juin 2017, le comité directeur est l'occasion de commencer à décliner par comités nationaux et commissions le projet pour l'olympiade** et ce travail s'est prolongé jusqu'en octobre au sein de chaque instance concomitamment le Projet de Performance Fédéral (PPF) préparé par la DTN en s'appuyant sur les structures d'entraînement nationales et territoriales de la FFVL, est adopté par le Comité directeur.

**Le 7 octobre, comités nationaux et commissions sont invités à chiffrer leurs actions en vue des travaux sur le budget fédéral.**

**Au final, le document de cadrage général est celui-ci :**

 **Annexe 2** : **Projet politique - Olympiade 2018-2020**

Il est décliné par activités et commissions. Cette déclinaison trouve sa traduction dans nos choix budgétaires et les demandes adressées au ministère pour les conventions d'objectifs. Il est présenté de manière plus pédagogique et attrayante sur notre site Internet : <https://federation.ffvl.fr/politique-projets>

### **Annexe 3 : Compte rendu du Comité directeur du 24 juin 2017 - Annexes** **Des propositions construites par toutes les composantes de la fédération**

**Les travaux sont lancés et validés par notre Comité directeur qui comprend notamment comme membres de droit :**

- **trois représentants des ligues régionales** (réunies au sein d'une instance : l'Assemblée des Présidents de Ligues, APL, qui les élit et qui se réunit statutairement la veille de notre AG) ;
- **cinq représentants pour les cinq activités qui composent la FFVL** (historiquement: delta, parapente, cerf-volant, kite et boomerang) : ce sont les présidents de chaque comité national élus par les Assises de chaque comité préalablement à l'élection de notre Comité directeur.

**Les statuts de la FFVL garantissent ainsi la représentation des disciplines et la représentation régionale.**

**Notre Bureau directeur** comprend quatre membres de droit : le président de l'APL et les trois représentants des comités nationaux pour chacune de disciplines les plus importantes en nombre licenciés majeurs (parapente, kite et delta).

Cette existence de comités nationaux est récente et a été mise en place sous le mandat précédent avec l'objectif, dans une fédération de fait pluridisciplinaire, de mieux prendre en compte les besoins des licenciés et des pratiquants : il s'agit de partir des pratiques pour rapprocher l'organisation fédérale des questions concrètes et faciliter les échanges.

**En effet, l'organisation fédérale, par sa complexité et son caractère généraliste peut apparaître éloignée des préoccupations de nos pratiquants et la structuration autour des activités est apparue comme un des moyens de mieux être en prise sur les pratiques et de les développer.** Nos disciplines évoluent sans cesse, les attentes des pratiquants aussi : pour mieux analyser cette évolution, cette nouvelle structuration autour des comités nationaux est apparue utile et elle est appréciée : la preuve en est, la très bonne participation aux Assises des Comités nationaux et à notre AG ; la réunion des Assises a eu lieu la veille de l'AG 2018 et a permis de bien faire la relation entre questions pratiques et projet de fédéral plus global.

**La représentation territoriale forte est aussi un bon moyen d'être en relation de proximité avec les différents échelons administratifs et de constituer de bons échelons de mutualisation par exemple pour organiser des formations.**

**Par ailleurs, notre assemblée générale** qui est composée des présidents de clubs et des directeurs techniques d'OBL (écoles labellisées FFVL, membres de la fédération) élit directement 20 membres (80 % pour les clubs, 20% pour les OBL) et est consultée sur notre projet. **Ainsi les clubs sont-ils aussi directement associés.**

**Nous tenons régulièrement des réunions de bureaux directeurs dits « stratégiques » qui nous permettent de faire le point sur nos activités et l'état de santé de la fédération, et de construire des propositions de projets structurés.**

Nous utilisons régulièrement un tableau de bord avec différents indicateurs :

## TABLEAU DE BORD FFVL

au : 31 décembre 2017

	2017		2016				
<b>COTISATIONS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total enc €</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total enc €</b>	<b>Année 2016</b>	<b>Année 2015</b>	<b>Année 2014</b>
licences annuelles	31 424	1 318 874 €	31 461	1 313 709 €	31 461	31 859	30 188
titres de part. en ligne	8 649	149 327 €	8 889	141 640 €	9 109	9 307	9 743
titres de part. en papier (JC + JDCV)	3 773	6 762 €	2 863	3 295 €	2 643	2 983	3 300
	<b>43 846</b>	<b>1 475 163 €</b>	<b>43 213</b>	<b>1 458 644 €</b>	<b>43 213</b>	<b>44 149</b>	<b>43 231</b>
<b>RÉPARTITION PAR ACTIVITE</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total enc €</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total enc €</b>	<b>Année 2016</b>	<b>Année 2015</b>	<b>Année 2014</b>
AUCUNE	493	4 920 €	398	3 980 €	398	442	358
BOOMERANG	556	2 277 €	289	1 676 €	289	295	93
CERF-VOLANT	1 800	10 081 €	1 239	8 602 €	1 239	1 210	940
DELTA	783	35 493 €	781	37 491 €	781	808	910
KITE	10 346	260 404 €	12 036	284 574 €	12 036	13 073	13 735
PARAPENTE	27 618	1 155 226 €	25 607	1 119 026 €	25 607	25 338	23 895
J. CONTACT ET JDCV papier	2 250	6 762 €	2 863	3 295 €	2 863	2 983	3 300
<b>ACCIDENTALITÉ</b>	<b>CLUB</b>	<b>ECOLE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>CLUB</b>	<b>ECOLE</b>	<b>TOTAL</b>	
	377	177	554	372	168	540	540
dont Mortels	21	2	23	13	1	14	14
	<b>398</b>	<b>179</b>	<b>577</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>COMPÉTITEURS</b>			2087			2544	2544
<b>VOL PASSION</b>			7500			8216	8216
							2444
							2738
							8473
							8420

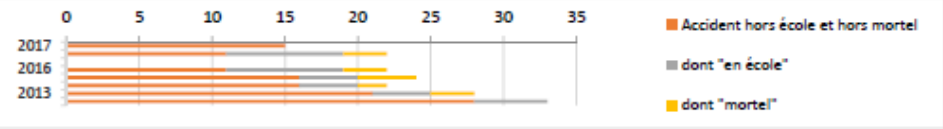
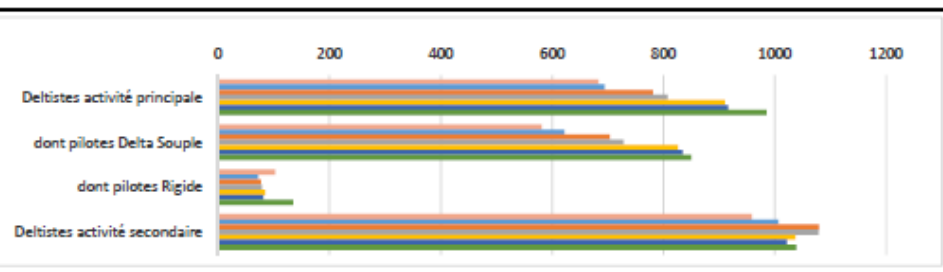
### SUIVI BUDGÉTAIRE

	PRODUITS			CHARGES		
	PREVI	REALISE	%	PREVI	REALISE	%
Licences	1 310 000 €	1 496 858 €	114,3%			
produits fédéraux (boutique)	15 000 €	10 161 €	67,7%			
produits financiers	12 000 €	48 896 €	407,5%			
Produits contrats d'assurance	60 000 €	89 617 €	149,4%			
Convention d'objectif MS	368 000 €	402 497 €	109,4%			
total structurel		28 587 €		572 208 €	599 778 €	104,8%
total DTNe		2 415 €		472 791 €	424 644 €	89,8%
total cerf volant	120 €	524 €	436,7%	26 820 €	26 855 €	100,1%
total kite	107 020 €	163 392 €	152,7%	192 020 €	213 578 €	111,2%
total parapente	53 488 €	42 816 €	80,0%	256 044 €	238 459 €	93,1%
total delta	6 584 €	84 €	1,3%	60 648 €	62 682 €	103,4%
total boomerang		4 854 €		13 000 €	15 425 €	118,7%
total dirigeants				64 000 €	74 493 €	116,4%
International	3 000 €	2 000 €	66,7%	13 000 €	11 601 €	89,2%
Primes exceptionnelles SHIN				8 000 €	13 400 €	167,5%
Fonctionnement APL				12 000 €	6 137 €	51,3%
Aides aux ligues (RNC)				57 600 €	59 409 €	103,1%
Aide Ligue PACA exception.		2 829 €		18 120 €	21 889 €	120,8%
Commission Handicap		3 058 €		19 500 €	22 797 €	116,9%
Commission Sécurité		500 €		13 500 €	12 783 €	94,7%
Commission Médicale				41 000 €	38 296 €	93,4%
Com. Développement durable				3 400 €	29 €	0,8%
Com. Jeunes et Educatif		3 840 €		32 500 €	38 767 €	119,3%
Com. Espaces de pratique		517 €		83 000 €	111 009 €	133,7%
Mission Espace aérien				3 800 €	3 327 €	87,6%
Organisme de formation prof.	20 000 €	26 590 €	133,0%	20 000 €	22 291 €	111,5%
Communication		17 113 €		10 000 €	32 507 €	325,1%
Salons (coupe icare, salon neut.)				12 000 €	14 911 €	124,3%
Vol Passion	55 000 €	59 408 €	108,0%	62 000 €	73 518 €	118,6%
Commission Vie associative				14 050 €	8 650 €	61,6%
Laboratoire Aérotests		31 030 €		12 000 €	38 403 €	320,0%
Commission féminine				7 000 €	7 001 €	100,0%
Assurances des pratiquants	1 650 000 €	2 121 372 €	128,6%	1 650 000 €	2 121 372 €	128,6%
Assurances mutualisées				36 000 €	32 906 €	91,4%
	<b>3 660 212 €</b>	<b>4 562 957 €</b>	<b>124,7%</b>	<b>3 786 001 €</b>	<b>4 346 936 €</b>	<b>114,8%</b>

Ces tableaux de bords sont déclinés par activité :

**Exemple DTB Delta**

2017 Tableau de bord DELTA - Au 31/12/17										
		année								
	2017	2016	2016	2015	2014	2013	2012			
<b>licences</b>										
Deltistes activité principale	783	781	781	808	910	916	985			
dont pilotes Delta Souple	658	704	704	729	826	835	850			
dont pilotes Rigide	125	77	77	79	84	81	135			
Deltistes activité secondaire	900	1080	1080	1079	1037	1022	1039			
<b>Total Deltistes</b>	<b>1683</b>	<b>1861</b>	<b>1861</b>	<b>1887</b>	<b>1947</b>	<b>1938</b>	<b>2024</b>			
Taux de renouvellement licence		71	71	66	68	67,4	70			
Age moyen licencié	48	48	48	48	47	47	46			
% féminin	8	7	7	7	7	5	6			
% jeunes (- de 25 ans)	5	6	6	5	6	7	7			
<b>Formation</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Moniteurs diplômés MF	1	3	3	6	1	2	0			
Accompagnateur fédéral	1	3	3	4	9	5	3			
Animateur fédéral	3	3	3	8	6	4	4			
Qualification biplace	4	0	0	3	6	8	7			
Nouveaux diplômés BP/DE/DES		1	1	2	2	0	2			
<b>Voler Mieux</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Actions club (mixtes et delta)	2			0	0	0	0			
"vieux" pilotes (bons 60 €)	2			0	0	0	0			
<b>Accidentologie</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Déclaration d'accident	34	23	22	24	22	28	33			
dont "en école"	16	8	8	4	4	4	5			
dont "mortel"	1	3	3	4	2	3	0			
Incidents déclarés	6	4								
<b>Coupe Fédéral de distance</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Nb de pilotes	78	76	76	115	75	85	0			
Nb de vol	429	359	359	586	390	396	0			
km parcourus		34707	34707	53391	32102	30415				
<b>Challenges</b>										
Nombre de manches réalisées										
<b>Suivi budgétaire</b>			48 331 €	48 970 €	64 550 €	41 618 €	47 638 €			
<b>Ecoles EFVL/CEFVL</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
EFVL	2	1	1	3	2	2	3			
CEFVL	11	11	11	10	10	9	9			
Stagiaires déclarés lors des bilans CTL	174	237	237	283	222					
dont Primo, stage 9j et pratique encadrée	81	135	135	126	110	124	131			
Moniteurs MF/MDE (et élèves moniteurs) en activité	68	29	29	57						
<b>Vie associative</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Nb journées découverte réalisées	12	20	20	33						
Nb titres de participation journées contact délivrés	45	90	90	49						
<b>Compétition</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>			
Carte compétiteur délivrées	94	91	91	102	197	141	138			
Carte FAI	37	36	36	52	64	67	53			
Classé Coupe de France		18	18	41	68	68	???			
Nombre de compétitions réalisées		2	2	6	4	3	2			
<b>Observations:</b>										





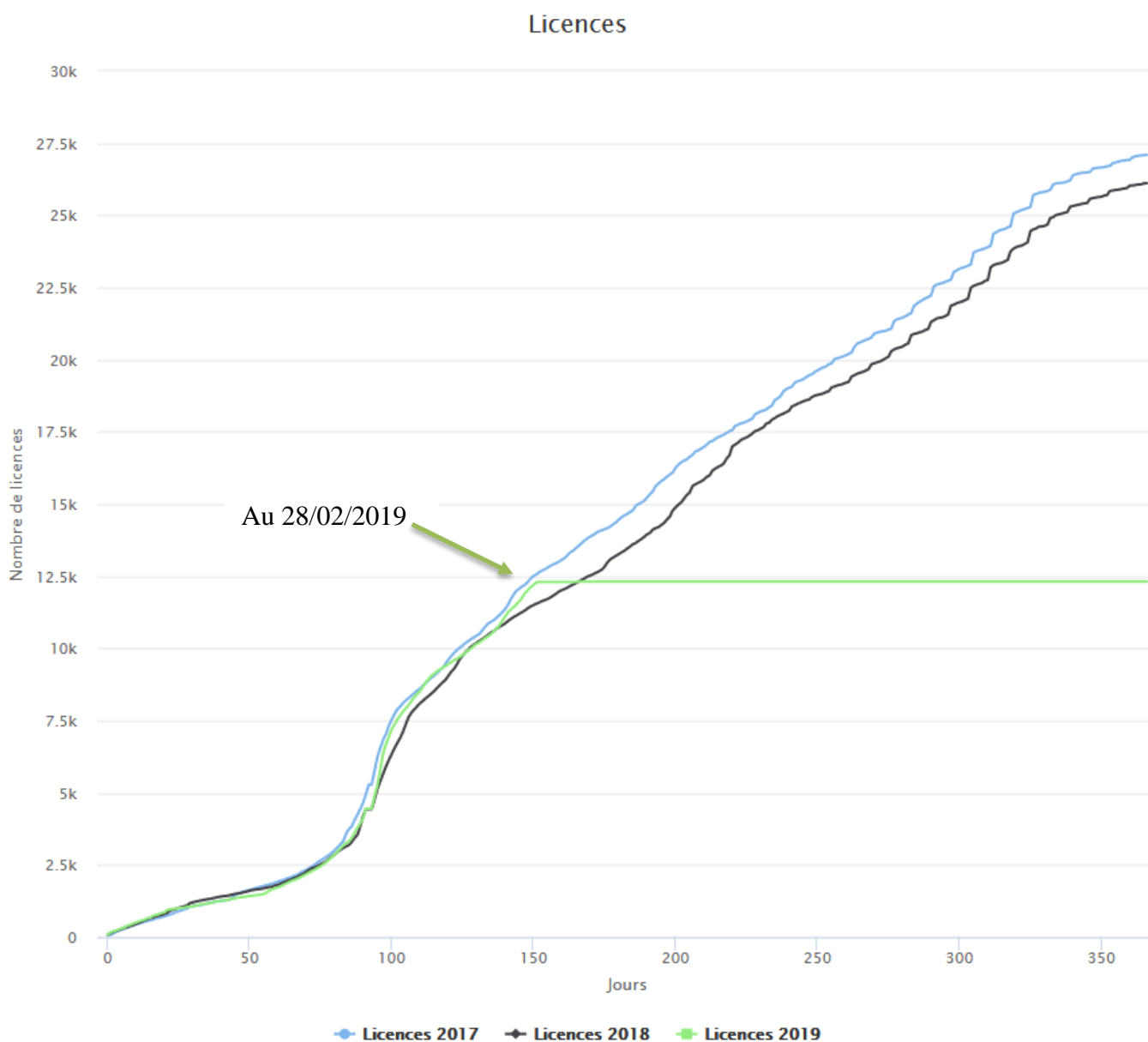
Tous les membres du Comité directeur ont un accès permanent aux courbes de licences :

Par exemple ici celles du parapente :

## Licences prises par jour Parapente

Voir Modifier Structure Révisions Devel

+ Cloner ce contenu



Highcharts.com

**Par ailleurs, lors de chaque AG, nous donnons à tous les présents des statistiques fédérales très complètes**, déclinées par type de licence avec des données sur la fidélisation des licenciés, des données globales et par activité, par tranches d'âge, par sexe, par régions et départements, activités, les éléments financiers :

 **Annexe 4** : <https://federation.ffvl.fr/actus/statistiques-federales>

Chaque commission et chaque comité national font de leur côté un bilan des activités et le font partager au Comité directeur.

Exemple :

 **Annexe 5 : un exemple** : bilan la commission Formation parapente en novembre 2018

**Le croisement de toutes ces informations nous permet de tirer des signaux d'alarme** quand c'est nécessaire, par exemple en matière d'accidentologie, le nombre d'accidents mortels en 2017 nous a conduit à élaborer un plan d'action à partir d'une analyse à la fois quantitative (nombre d'accidents) et qualitative (analyse des causes d'accidents).

 **Annexe 6 : plan d'action sécurité**

**Ce croisement d'informations et d'analyses nous permet surtout de construire des projets que nous rendons cohérents avec les objectifs retenus comme structurants pour nos activités et avec nos missions de fédération délégataire.**

**Ainsi :**

- **Les représentants territoriaux sont étroitement associés à l'élaboration de toutes nos décisions.**
- **Nos clubs sont directement consultés sur le projet fédéral lors de nos AG.**
- **Nos structures de formation, OBL ou clubs/écoles, sont aussi associées très étroitement : dans des activités en environnement spécifique, c'est pour nous la garantie d'une meilleure prise en compte de la gestion des risques ainsi que d'une meilleure fidélisation des pratiquants par la fluidité des relations entre écoles et clubs.**
- **Nous donnons le maximum de garantie de transparence à tous les niveaux à travers le travail des commissions ou de groupes de travail spécifiques qui annoncent les objectifs, les critères des actions éligibles et dressent des bilans annuels.**
- **Nous associons le plus possible nos clubs à la construction des projets et à leur appropriation sur le terrain.**

## 1.2. Deux exemples concrets

### Le programme « Éduc'en ciel »

**Ce programme ambitieux vise à développer une véritable culture de l'air**, point commun de toutes nos activités, par la déclinaison, l'adaptation de l'ensemble des pratiques sportives du vol libre - cerf-volant, boomerang, kite, parapente, delta - en activités éducatives et de loisirs, pour les adresser à la jeunesse en général et aux adultes qui les accompagnent.

Sont particulièrement visés le milieu scolaire et l'Éducation nationale, le milieu socio-éducatif et celui du sport et des loisirs. Il s'agit d'abord de faire connaître et reconnaître ces pratiques, puis de concevoir et fabriquer des outils concrets, enfin de former les enseignants et les intervenants. Il s'agit aussi d'établir un vaste réseau permettant au projet de s'ancrer sur des ressources tant humaines que documentaires.

**Ce programme général est complété depuis deux ans par des actions appuyées sur des appels à projets : « Des jeunes et des ailes » dont vous trouverez la description et le bilan**

 **Annexe 7 : appel à projet et bilan « Des jeunes et des ailes »**

Cette action témoigne de notre capacité à traduire en actions concrètes et cohérentes nos objectifs prioritaires de notre projet fédéral : « **Donner l'envie de découvrir nos disciplines et en faciliter l'accès pour tous** » et de notre capacité à faire converger des objectifs nationaux et des appels à projets locaux.





## Le programme « Voler mieux »

Il s'agit d'un véritable programme de formation continue des pilotes qui associe à la fois les clubs et nos écoles labellisées. Depuis 2016, la FFVL se mobilise, à travers ses commissions Formation et Sécurité, autour de cette opération d'envergure à visée sécuritaire pour nos pratiques volantes, delta, parapente et speed-riding.

Les items retenus pour que les clubs soient éligibles à ce projet ont été choisis à partir de l'analyse des accidents et de leurs causes les plus fréquentes.

**L'objectif est d'inciter le plus grand nombre de nos clubs, CDVL et ligues à organiser des journées techniques de remise à niveau, de progression, d'évaluation ou « d'état des lieux » pour un maximum de nos pratiquants licenciés.**

La plus-value recherchée – sur le thème de la sécurité active – est une meilleure connaissance par nos pilotes de leur niveau réel, des pistes de progression individualisée vers un niveau de pratique plus solide, pour un vol libre encore plus sûr. Mais pour atteindre le but fixé dans la durée, à savoir contenir ou faire baisser notre accidentalité en sensibilisant les pratiquants, l'engagement de tous nos responsables de structures est nécessaire. Nous nous y employons à travers une diffusion très large de ce programme qui est très bien accueilli.

**Notre méthode :** un appel à projets est fait auprès des clubs autour des items retenus au plan national, les clubs font remonter leurs projets qui sont analysés par un petit groupe de travail de responsables élus et de conseillers techniques qui vérifient la cohérence avec les objectifs nationaux et qui décident de l'attribution d'une subvention au club qui sert à réduire la part demandée aux licenciés pour cette formation continue par des moniteurs. Bien sûr un bilan est fait chaque année et il permet d'ajuster le dispositif pour l'année suivante.



### Annexe 8 : bilan 2018 « Voler mieux »

Cette action témoigne de notre capacité à traduire en actions concrètes et cohérentes les objectifs prioritaires de notre projet fédéral : « **Permettre à nos licenciés de pratiquer plus et mieux** » et de notre capacité à faire converger des objectifs nationaux et des appels à projets locaux.

## Voler Mieux

**La formation continue du pilote de vol libre  
« tout au long de sa vie »**



## 2. Traduction dans les conventions d'objectifs avec le ministère, convergence avec les priorités de l'Etat et engagement RSE de la fédération

Nous avons toujours su faire converger les besoins spécifiques de notre fédération et les missions qui nous incombent en tant que fédération délégataire et traduire dans nos conventions d'objectifs, nos objectifs fédéraux.

Nous avons su aussi intégrer les priorités de l'État car notre responsabilité sociale fait partie de nos préoccupations constantes et de notre engagement associatif.

En témoignent :

- Nos conventions d'objectifs pour le haut niveau comme pour le développement



### Annexe 9 : CO développement

- Nos excellents résultats dans les différentes compétitions internationales et tout particulièrement en parapente de distance pour laquelle le statut de haut niveau est reconnu.

Résultats significatifs en parapente de distance aux compétitions internationales de références (classements hommes, femmes, nations)																																	
	2008			2009			2010			2011			2012			2013			2014			2015			2016			2017			2018		
	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat	F	H	Nat
Championnat du monde				1	17	8				4	1	1				2	1*	1				1	1	4				1	1*	3			
Championnat d'Europe	3	1	3				2	10	4				11	11	8				1	2	6				1*	1	1				1*	12	3
Coupe du monde	6	2	1	2	1	3	3	1	1	2	2	1	2	9	3	2	3	1	1	1*	1	1*	2	2	1*	3	1	1*	4	1			
Classement mondial	6	1	3	1	4	5	1	1	1	1	3	1	1*	2	1	1	1*	1	1*	2	1	1	2	1	1*	2	1	1*	4	1	1*	3	1

- Objectif principal : Réduire les coûts en supprimant un achat de fauteuil spécifique pour apprendre le parapente. Intégration des personnes à mobilité réduite aux seins des associations de vol libre.
- Objectifs secondaires : l'accroissement de la sensation de bien-être chaque jour quand on monte sur son fauteuil qui représente à nouveau l'aventure le plaisir, la liberté et non seulement le handicap.

### **Projet 2 : Lunettes de guidage pour sourds et malentendants**

- Objectifs du projet : Mettre à l'étude et réaliser un dispositif visuel de guidage et d'apprentissage des populations sourdes et malentendantes commandé vocalement à distance.
- Objectif principal : Permettre l'apprentissage du parapente aux sourds et malentendants par un dispositif visuel commandé vocalement à distance.
- Objectifs secondaires : Ce dispositif pourra servir à de nombreux autres sports ainsi qu'à un usage quotidien, dans la vie de tous les jours, pour lire tout ce qui se dit autour de soi. Cette initiative peut amener un bien être bien au-delà de sa première vocation sportive. On peut notamment penser qu'une personne sourde puisse suivre un cours théorique, une réunion, un cours à l'école, à l'université parmi les valides.

### **Projet 3 : Harnais kite tandem Handi.**

- Objectifs du projet : Etude et fabrication d'un harnais pour la réalisation de tandem handi en kite surf.
- Objectif principal : Ouvrir l'activité kite surf tandem handi à la pratique des sports sur ordonnance.
- Objectifs secondaires : Permettre grâce à la pratique pour les handi, une nouvelle forme de kite surf pour les valides proches de celle du tandem parapente.

### **Projet 4 : Catakite (catamaran propulsé par une aile de kite)**

- Objectifs du projet : Permettre l'accès à cette discipline à de nouveaux types d'handicaps : paraplégie sans abdominaux, tétraplégie avec récupération partielle, polyhandicapé.
- Objectif principal : Amélioration du catakite d'origine pour la Découverte et la pratique du catakite en intégration dans les clubs et écoles de kite.
- Objectifs secondaires : Développer cette pratique au-delà de la fédération de vol libre.

- **Intégration sociale et citoyenne** : une sensibilisation des cadres bénévoles est faite et la fédération, outre le programme Educ'en ciel, accompagne notamment deux actions : « Boomerang pour tous » dans le département de la Gironde et « Boomerang et parapente » dans la région de Grenoble avec l'association Sport dans la ville.

Deux autres projets ont émergé en cours d'année :

- Action du CDVL 44 : faire découvrir le parapente à un groupe de personnes en difficulté et motivées par le projet, en partenariat avec la MJC du Chemin vert et le Centre d'Aide aux Familles de Caen.
- Association « Prévenir en Isère » : faire découvrir le parapente et s'impliquer dans la progression dans l'activité à un groupe de jeunes impliqués dans ce projet éducatif par notamment la participation à des chantiers pour financer en partie le coût de la formation.

- **Amélioration de la santé pour les pratiquants et pour des publics aujourd'hui éloignés de la pratique sportive** : une commission sport/santé est constituée sous la responsabilité de notre médecin fédéral et s'attache à étudier le type d'activités permettant un accompagnement en rapport avec cet objectif.
- **Plan de féminisation pour aller vers l'égalité entre femmes et hommes devant nos activités et dans la gouvernance de la fédération** : notre commission Féminine très active impulse réflexion et organisation de stages pour une approche différenciée de la formation initiale ainsi qu'un accompagnement spécifique vers la performance.

Elle entretient d'excellentes relations avec l'association Femix'Sport grâce à laquelle l'emploi d'un service civique est en cours de finalisation.

- **Inscription de nos activités dans une logique de développement durable.**

Le bilan carbone de la fédération a été réalisé et la fédération a intégré dès 2011 le Club Carbone des fédérations et ligues professionnelles.

Le covoiturage fait partie des actions qui se font quasiment spontanément dans nos clubs et pour participer aux compétitions.

Nous encourageons nos clubs à organiser des compétitions éco-responsables et nous préparons un guide pour les aider.

### **La FFVL est à l'origine d'une action de recherche pour le recyclage de nos voiles.**

Le projet, appelé Re'Fly, après des recherches difficiles, arrive à sa phase de tests : il consiste à déchiqueter les tissus en polypropylène de nos voiles pour les réduire à l'état de copeaux à partir desquels est constitué une pâte qui peut permettre de fabriquer des planchettes pour les sellettes de parapente. Ce projet s'inscrit donc dans une économie circulaire vertueuse de récupération et séduit au-delà de nos frontières puisque la fédération allemande a fait part de son intérêt et est disposée à s'impliquer dans la collecte des voiles.

Les industriels impliqués aujourd'hui, implantés dans les Alpes françaises, sont conscients du marché « de niche » que représentent ces tissus. Le groupement Re'Fly, vise un recyclage par création de produits neufs dans le domaine du vol libre (à élargir peut-être à d'autres sports). Ainsi, Sup'Air et Cycl-add ont financé en 2018 des tests (broyage, compression, injection), avec une aide de l'ADEME (programme Innov'r Auvergne Rhône-Alpes). Porcher Sports et la FFVL, dès le départ et toujours engagés dans ce projet, ont contribué, en amont, à la collecte des voiles et tissus et accompagnent le projet (soutien technique, logistique, compétences, connaissance du marché, communication, etc.).

**En tant que sport de pleine nature, nous sommes soucieux de la protection des espaces naturels** que nous avons à cœur de préserver et de partager avec les autres utilisateurs : nous travaillons avec les mouvements de protection (convention avec la LPO, travail avec le Parc régional des Bauges pour le comptage des rapaces, ...).

### 3. Priorités nationales et spécificités territoriales

**Nos disciplines sportives, en tant que sport de pleine nature sont marquées par des grandes disparités géographiques et historiques.**

**Historiquement, delta et parapente sont nés dans les massifs montagnards**, puis se sont développés en bord de mer (vol de pente le long des falaises de Normandie et à la dune du Pyla par exemple), avec les progrès dans la finesse de nos ailes, le vol de plaine s'est développé à partir de petits buttes ou par l'utilisation des treuils.

**Le cerf-volant** a toujours été pratiqué en particulier sur les plages dégagées.

**Le kite est pratiqué à la fois en bord de mer et sur terre et neige** (nous avons eu la délégation ministérielle du kite nautique jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et nous conservons aujourd'hui celle du kite terrestre).

**Le boomerang** intégré depuis 2012 dans notre fédération peut se pratiquer à la fois en plein air dans des conditions calmes et à l'intérieur, mais historiquement deux régions sont dynamiques pour cette discipline : la région bordelaise et la région grenobloise.

**La majorité de nos pratiquants est constituée de parapentistes (70%)**, la Région Auvergne/Rhône-Alpes réunit à elle seule le tiers de nos licenciés, et les régions PACA et Occitanie en réunissent 25 %.

Nous avons su cependant nous adapter à ces disparités en redistribuant une partie de nos fonds propres issus de nos cotisations en fonction d'une clé acceptée par tous. **Cette clé de répartition appuyée sur le nombre de licences, transparente et équitable, donne lieu à deux types de subventions nationales à nos ligues régionales :**

- **Le RNC : ou reversement non contractualisé.**

**Tout en étant non contractualisé, ce reversement de cotisations sert au niveau territorial à atteindre les priorités du projet politique qui est le document de référence pour nos actions prioritaires.** Cependant, nous faisons aussi confiance à nos ligues pour s'adapter au mieux à leur réalité territoriale d'où cette non-contractualisation et nous savons que leur capacité d'autonomie est nécessaire à la souplesse d'un fonctionnement qui souffrirait autrement de trop de jacobinisme et de rigidité.

Bien évidemment, chaque ligue doit rendre annuellement compte de son budget à la fois auprès de son AG et transmettre au niveau national son rapport d'activité et son rapport financier. Par ailleurs chaque ligue décide d'une partie de la cotisation fédérale, de même que les comités départementaux et les clubs, ce qui laisse la possibilité de développer des projets particuliers.

**Extrait de nos statuts :**

#### 3.1.1. Rôle des ligues régionales et des comités départementaux

Les ligues régionales et comités départementaux (et / ou interdépartementaux) jouent un rôle essentiel pour organiser sur leur territoire la vie fédérale et la pratique du vol libre sous toutes ses formes. Ces organismes ont pour missions, dans le cadre territorial de leur siège social :

- de mettre en place les actions liées aux délégations attribuées par la FFVL,
- d'animer sur leur territoire la coopération des acteurs associatifs et professionnels du vol libre autour de la construction de projets communs répondant à différents besoins :
  - formation des responsables associatifs ;
  - amélioration de la sécurité des pratiquants et des sites ;



- organisation d'événements concourant au rayonnement des disciplines et à la dynamique des acteurs ;
- ouverture des disciplines aux personnes handicapées et aux populations prioritaires de l'action publique ;
- de soutenir le développement des sites de pratiques, des associations affiliées, de l'offre de formation ;
- de représenter la FFVL auprès des institutions régionales, départementales, locales, en lien avec les responsables des associations et des organismes à but lucratif des territoires concernés ;
- de veiller à la bonne application des décisions et règlements fédéraux ;
- d'émettre un avis sur les demandes d'affiliation des associations et d'agrément des organismes à but lucratif ;
- d'émettre un avis sur les dossiers de demande de fonds fédéraux concernant les espaces de pratique.

**Extrait de notre règlement intérieur :**
**4.2.1. La licence fédérale se compose de quatre éléments de cotisation (hors assurance) :**

- part nationale (définie par l'AG nationale),
- part régionale (définie par l'AG de la ligue),
- part départementale (définie par l'AG du CDVL),
- part club ou OBL (définie par l'AG du club ou en référence à des moyennes définies par l'AG nationale pour les OBL). »

**VERSEMENTS 2018**

LIGUES	Licences annuelles 2017	x% lic
01 - P.A.C.A.	3743	12,21
03 - AUVERGNE RHONE ALPES	9754	31,82
05 - PARIS ILE DE FRANCE	1732	5,65
06 - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	853	2,78
08 - NORMANDIE	1687	5,50
09 - GUYANE	109	0,36
11 - LA REUNION	789	2,57
12 - NOUVELLE AQUITAINE	2105	6,87
13 - BRETAGNE	1122	3,66
16 - PAYS DE LOIRE	473	1,54
18 - CORSE	160	0,52
19 - POLYNESIE	388	1,27
20 - NOUVELLE CALEDONIE	253	0,83
21 - MARTINIQUE	84	0,27
26 - GUADELOUPE - ILES DU NORD	143	0,47
27 - GRAND EST	2082	6,79
28 - OCCITANIE	4232	13,81
29 - NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	940	3,07

<b>TOTAL</b>	<b>30 649</b>	<b>100,00</b>
--------------	---------------	---------------

*pour mémoire : titre de participation  
(non pris en compte)*

<b>98 et 99 - DIVERS / UNIVERSITES</b>	<b>775</b>
--	------------

**TOTAL LICENCES ANNUELLES 2017 31 424**

RNC			
simul 1		solution adoptée depuis 2011	
au nombre total		600 € mini par ligue + complément si + 600 €	
lic annuelles délivrées		validé en simulation 1	
TOTAL	MINI	Complément uniquement si + 600 € en simul 1	TOTAL VERSEMENT RNC 2018
7 197 €	600 €	6 025 €	6 625 €
18 754 €	600 €	15 701 €	16 301 €
3 330 €	600 €	2 788 €	3 388 €
1 640 €	600 €	1 373 €	1 973 €
3 244 €	600 €	2 716 €	3 316 €
210 €	600 €		600 €
1 517 €	600 €	1 270 €	1 870 €
4 047 €	600 €	3 388 €	3 988 €
2 157 €	600 €	1 806 €	2 406 €
909 €	600 €	761 €	1 361 €
308 €	600 €		600 €
746 €	600 €	625 €	1 225 €
486 €	600 €		600 €
162 €	600 €		600 €
275 €	600 €		600 €
4 003 €	600 €	3 351 €	3 951 €
8 137 €	600 €	6 812 €	7 412 €
1 807 €	600 €	1 513 €	2 113 €
<b>58 929 €</b>	<b>10 800 €</b>	<b>48 129 €</b>	<b>58 929 €</b>

## La subvention « sites »

Comme les licenciés, les sites de pratique sont très inégalement répartis sur le territoire et ceux du quart Sud-Est de la France sont très fréquentés par les pratiquants de plaine.

Ces sites de pratique sont un enjeu majeur bien évidemment pour pouvoir pratiquer de façon sereine : aménagement par les clubs locaux qui négocient les autorisations avec les propriétaires et installent la signalétique nécessaire à une utilisation qui minimise les risques, en respectant le principe de gratuité et de libre accès pour tous aux sites de vol.

Il est fréquent que les fonds propres de nos clubs ne suffisent pas à financer les aménagements nécessaires qui peuvent aller de la route d'accès à l'aménagement de la pente ou aux travaux nécessaires à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. À titre indicatif, les subventions sites ont permis l'ouverture de plusieurs sites accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2018. Ces sites ont été aménagés sous les conseils et sous la surveillance d'un pilote handi.

Notre commission « Espaces de pratique » gère la répartition des subventions accordées pour l'aménagement des sites en fonction de la nature des travaux envisagés et du caractère stratégique de certains sites. Il est à noter que la France est une destination particulièrement prisée par les pilotes de parapente et de delta venant de l'Europe voire du Monde entier et que les pilotes étrangers louent la qualité de l'équipement de nos sites ainsi que les informations accessibles à tous (balises météo par téléphone ou sur le site internet de la fédération, panneaux d'information aux décollages et atterrissages, manches à air, cartes des espaces aériens...)

### VERSEMENTS 2018

#### SITES

LIGUES	Licences annuelles 2017	x% lic	TOTAL VERSEMENT sites
01 - P.A.C.A.	3743	12,21	5 251 €
03 - AUVERGNE RHONE ALPES	9754	31,82	13 685 €
05 - PARIS ILE DE FRANCE	1732	5,65	2 430 €
06 - BOURGOGNE FRANCHE COMTE	853	2,78	1 197 €
08 - NORMANDIE	1687	5,50	2 367 €
09 - GUYANE	109	0,36	153 €
11 - LA REUNION	789	2,57	1 107 €
12 - NOUVELLE AQUITAINE	2105	6,87	2 953 €
13 - BRETAGNE	1122	3,66	1 574 €
16 - PAYS DE LOIRE	473	1,54	664 €
18 - CORSE	180	0,52	224 €
19 - POLYNESIE	388	1,27	544 €
20 - NOUVELLE CALEDONIE	253	0,83	355 €
21 - MARTINIQUE	84	0,27	118 €
26 - GUADELOUPE - ILES DU NORD	143	0,47	201 €
27 - GRAND EST	2082	6,79	2 921 €
28 - OCCITANIE	4232	13,81	5 937 €
29 - NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	940	3,07	1 319 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 649</b>	<b>100,00</b>	<b>43 000 €</b>

*pour mémoire : titre de participation  
(non pris en compte)*

98 et 99 - DIVERS / UNIVERSITES	775
---------------------------------	-----

**TOTAL LICENCES ANNUELLES 2017 31 424**

## 4. Une fédération qui sait développer et en bonne santé

### 4.1. L'expérience du kite

**À la fin des années 90, un nouveau sport est apparu - le kite - et a cherché une fédération d'accueil.**

La FFVL a alors adressé aux kiteurs une fin de non-recevoir. Ils sont venus « frapper à la porte » de la FFVL qui les a accueillis dès 1997.

Partie de rien, sinon de son expérience et de bonne volonté, en 2015 notre fédération comptait : 7 487 licenciés, 5 289 titres de participation, 801 compétiteurs, 325 moniteurs fédéraux, 230 clubs et 136 écoles.

Et les structures de formation pour les sportifs de haut niveau mises en place ont donné de tellement bons résultats que le kite est apparu comme pouvant devenir potentiellement olympique attirant par là-même de la convoitise...

Ainsi en 2016, sous la pression de l'ancien président de la FFVL, le ministère nous a retiré la délégation pour le kite nautique qu'il nous avait accordée depuis 2002...

**Sans revenir sur cette décision, nous pouvons retenir de cette période que la FFVL est capable de développer et sait le faire.**

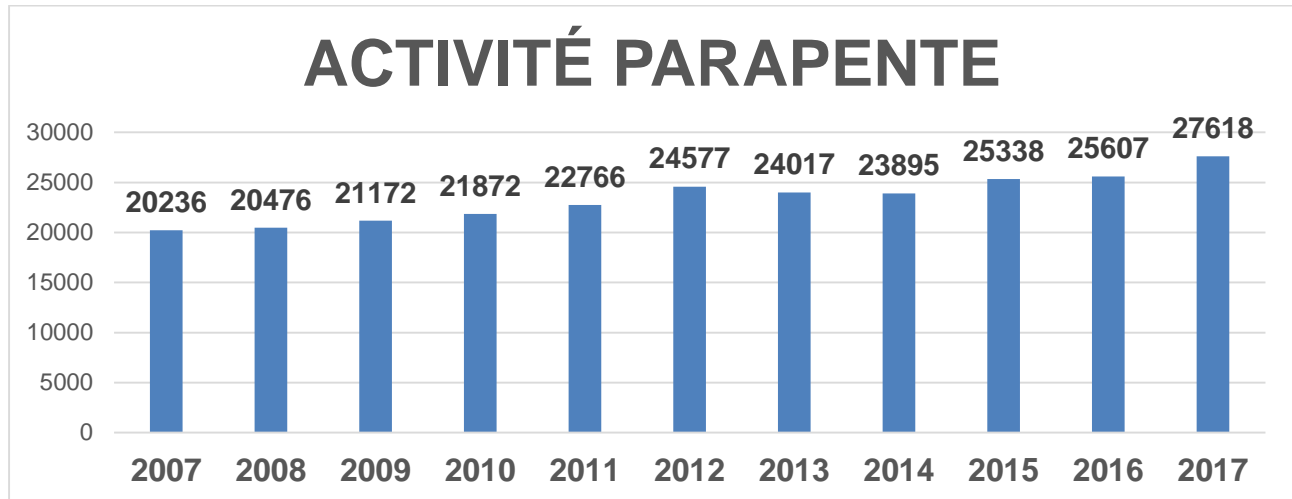
### 4.2. À périmètre comparable, une fédération qui progresse en nombre de licenciés.

Il est évident que la perte de la délégation du kite nautique a eu des effets négatifs sur notre nombre de licenciés et que dès lors pour apprécier les bonnes relations entre notre fédération et les pratiquants, il convient de raisonner à périmètre constant.

**Voici les données sur 4 ans pour les quatre sports qui sont restés au sein de la FFVL (le boomerang est arrivé en 2012)**

Activité	2015	2016	2017	2018
BOOMERANG	295	289	556	656
CERF-VOLANT	2460	2709	4050	3070
DELTA	847	809	783	712
PARAPENTE	26364	26334	27618	26611
	<b>29966</b>	<b>30141</b>	<b>33007</b>	<b>31049</b>

**Voici les données sur 10 ans pour le parapente**



**Pour autant nous sommes conscients d'un certain nombre de lacunes et de pistes de progrès possibles et nécessaires, notamment en matière de communication et de recherche de partenariats.**

Pour combler ces lacunes, depuis l'automne 2018, nous nous sommes attachés les services de deux consultants : leur travail et leurs compétences nous permettent de recruter le 6 mars 2019 une attachée de presse, notre site Internet est en cours de refonte, à la fois sur la forme (graphisme) et sur les contenus : une partie sera réservée à la découverte des activités et une autre sera dédiée à ceux qui pratiquent déjà afin de mieux cibler les informations et parmi ces pratiquants, nos licenciés auront un accès privilégié à quelques informations pour valoriser la prise de licence.

Grâce à ces consultants aussi nous réfléchissons à notre fonctionnement interne afin de le rendre plus agile et plus efficace, notamment pour l'adapter au nouveau mode de gouvernance du sport et pour le rendre plus lisible et plus attractif pour les pratiquants, pour mieux fidéliser nos licenciés.